

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de : Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

**SANIPISCINE** 

Remplace la version: 07-juil.-2020

Date de révision 21-oct.-2022 Numéro de révision 4

#### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit SANIPISCINE

Substance pure/mélange Mélange

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Adhésif

Utilisations déconseillées Aucun(e) connu(e).

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Nom de la société

Bostik SA 420 rue d'Estienne d'Orves 92700 Colombes FRANCE

Tel: +33 (0)1 49 00 90 00

Adresse e-mail SDS.box-EU@bostik.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Europe 112

France ORFILA (France): + 01 45 42 59 59

#### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2 - (H319)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3 - (H336)
Catégorie 3 Effets narcotiques	
Liquides inflammables	Catégorie 2 - (H225)

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

Contient Butanone



Mention d'avertissement

Danger

FCLP; France - FR Page 1/14

SANIPISCINE

Date de révision 21-oct.-2022

Remplace la version: 07-juil.-2020

Numéro de révision 4

#### Mentions de danger

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables

#### Mentions de danger spécifiques de l'UE

EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau

#### Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P102 - Tenir hors de portée des enfants

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer

P280 - Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

P337 + P313 - Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin

P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette

P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

P403 + P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

P405 - Garder sous clef

P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

#### Informations supplémentaires

Ce produit exige des avertissements tactiles en cas de mise à disponibilité du grand public.

#### 2.3. Autres dangers

Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.

#### PBT & vPvB

Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT). Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme très persistante ou très bioaccumulable (vPvB).

#### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.1 Substances

Sans objet

#### 3.2 Mélanges

Nom chimique	EC No (EU	CAS No.	Classification selon le	Limite de	Facteur	Facteur	Numéro
	Index No).		règlement (CE)	concentration	М	M (long	d'enregistreme
			nº 1272/2008 [CLP]	spécifique (LCS)		terme)	nt REACH
Butanone	(606-002-00-	78-93-3	Eye Irrit. 2 (H319)	-	-	-	01-2119457290-
40 - <80 %	3)		(EUH066)				43-XXXX
	201-159-0		STOT SE 3 (H336)				
			Flam. Liq. 2 (H225)				

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

#### Estimation de la toxicité aiguë

Si les données DL50/CL50 ne sont pas disponibles ou ne correspondent pas à la catégorie de classification, la valeur de conversion appropriée de l'annexe I du CLP, tableau 3.1.2, est utilisée pour calculer l'estimation de la toxicité aiguë (ATEmix) pour classer un mélange en fonction de ses composants

FCLP; France - FR Page 2/14

SANIPISCINE

Remplace la version: 07-juil.-2020

Date de révision 21-oct.-2022

Numéro de révision 4

Nom chimique	EC No (EU Index No)	CAS No	•	DL50 par voie cutanée mg/kg	,	Inhalation, CL50 - 4	Inhalation, CL50 - 4
	index (vo)		orale mg/kg	3 3	heures -	heures -	heures - gaz -
					poussières/br ouillard - mg/L	vapeurs - mg/L	ppm
Butanone	(606-002-00-3) 201-159-0	78-93-3	-	-	-	-	-

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration >=0,1 % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

#### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

#### 4.1. Description des premiers secours

**Conseils généraux** Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable.

Inhalation Transporter la victime à l'air frais. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter

un médecin.

Contact oculaire Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant

au moins 15 minutes. Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage. Ne pas frotter les zones touchées. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin si une irritation se

développe et persiste.

Contact avec la peau Rincer immédiatement au savon et à grande eau en retirant les chaussures et vêtements

contaminés.

Ingestion NE PAS faire vomir. Rincer la bouche. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une

personne inconsciente. Consulter un médecin.

Protection individuelle du personnel de premiers secours

Éliminer les sources d'ignition. Vérifier que le personnel médical est conscient des matières impliquées, prend les mesures de protection individuelles appropriées et évite de répandre la contamination. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir la section 8 pour plus d'informations. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les

vêtements.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

**Symptômes** Peut provoquer rougeur des yeux ou larmoiements. Sensation de brûlure. L'inhalation de

concentrations élevées en vapeurs peut entraîner des symptômes tels que céphalées,

vertiges, fatigue, nausées et vomissements.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Traiter les symptômes.

#### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Agent chimique sec. Dioxyde de carbone (CO2). Jet d'eau. Mousse résistant à l'alcool.

Moyens d'extinction inappropriés Aucune information disponible.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

FCLP; France - FR Page 3/14

SANIPISCINE Date de révision 21-oct.-2022 Remplace la version : 07-juil.-2020 Numéro de révision 4

Dangers spécifiques dus au produitRisque d'ignition. Tenir le produit et le récipient vide à l'écart de la chaleur et des sources

d'ignition. En cas d'incendie, refroidir les réservoirs au jet d'eau. Les résidus de l'incendie et l'eau d'extinction d'incendie contaminée doivent être éliminés conformément aux

réglementations locales.

Produits de combustion dangereux Oxydes de carbone. Chlorure d'hydrogène.

5.3. Conseils aux pompiers

chimique

Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet

de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

#### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Évacuer le personnel vers des zones sûres. Utiliser l'équipement de protection individuel

requis. Voir la section 8 pour plus d'informations. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation adaptée. Tenir les personnes à l'écart du déversement/de la fuite et en amont du vent. ÉLIMINER toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans le voisinage immédiat). Attention aux retours de flammes. Éviter l'accumulation de charges

électrostatiques. Tout matériel utilisé pour la manipulation de ce produit doit être mis à la

terre. Ne pas toucher ni marcher sur la matière déversée.

**Autres informations** Ventiler la zone. Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et

8.

Pour les secouristes Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de

l'environnement

Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8. Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Empêcher le produit de

pénétrer les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Arrêter la fuite si l'opération ne présente pas de risque. Ne pas toucher ni marcher sur la

matière déversée. Une mousse antivapeur peut être utilisée pour réduire les vapeurs. Endiguer le plus en aval possible du déversement pour récupérer les eaux de ruissellement. Tenir à l'écart des canalisations, des égouts, des digues et des cours d'eau. Absorber avec de la terre, du sable ou toute autre matière non combustible et

transférer dans des récipients pour élimination ultérieure.

Méthodes de nettoyage Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Endiguer. Absorber avec une matière

absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés.

Prévention des dangers

secondaires

Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations

environnementales.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

#### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter de respirer les vapeurs ou les sans danger brouillards. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des

FCLP; France - FR Page 4/14

Remplace la version : 07-juil.-2020 Numéro de révision 4

flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Mettre à la terre et relier par des liaisons équipotentielles lors des transferts de cette matière pour prévenir les décharges d'électricité statique, les incendies et les explosions. Utiliser avec une ventilation par aspiration localisée. Utiliser des outils anti-étincelles et des équipements antidéflagrants. Conserver dans une zone équipée de vaporisateurs anti-incendie. Utiliser conformément aux instructions figurant sur l'étiquette de l'emballage. Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Date de révision 21-oct.-2022

# Remarques générales en matière d'hygiène

**SANIPISCINE** 

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Conditions de conservation

Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et de toute autre source d'ignition (par exemple veilleuse, moteurs électriques et électricité statique). Conserver dans des récipients correctement étiquetés. Ne pas stocker à proximité de matières combustibles. Conserver dans une zone équipée de vaporisateurs anti-incendie. Stocker conformément aux réglementations nationales correspondantes. Conserver conformément aux réglementations locales. Protéger contre le gel.

# Température de stockage recommandée

Ne pas congeler. Conserver à des températures comprises entre 5 et 25 °C.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)

Adhésif.

Mesures de gestion des risques

(RMM)

Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

**Autres informations** Respecter la fiche de données techniques.

#### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition

Nom chimique	Union européenne	France
Butanone	TWA: 200 ppm	VLEP 8h: 200 ppm
78-93-3	TWA: 600 mg/m <sup>3</sup>	VLEP 8h: 600 mg/m <sup>3</sup>
	STEL: 300 ppm	VLEP court terme: 300 ppm
	STEL: 900 mg/m <sup>3</sup>	VLEP court terme: 900 mg/m <sup>3</sup>
		Peau

Nom chimique	Union européenne	France
Butanone	-	2 mg/L - urine (Methylethylketone) - end of
78-93-3		shift

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Aucune information disponible

Niveau dérivé sans effet (DNEL)		
Butanone (78-93-3)		
Туре	 Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité

FCLP; France - FR Page 5/14

SANIPISCINE Date de révision 21-oct.-2022 Remplace la version: 07-juil.-2020 Numéro de révision 4

travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	1161 mg/kg pc/jour	
travailleur	Inhalation	600 mg/m <sup>3</sup>	
À long terme			
Effets systémiques sur la santé			

Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Niveau dérivé sans effet (DNEL)							
Butanone (78-93-3)	Butanone (78-93-3)							
Туре	Voie d'exposition	Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité					
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	412 mg/kg pc/jour						
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	106 mg/m <sup>3</sup>						
Consommateurs Effets localisés sur la santé Effets systémiques sur la santé	Oral(e)	31 mg/kg pc/jour						

# **Predicted No Effect Concentration** Aucune information disponible. **(PNEC)**

Concentration prévisible sans effet (PNEC)	
Butanone (78-93-3)	
Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
Eau douce	55.8 mg/l
Eau de mer	55.8 mg/l
Sédiments d'eau douce	287.74 mg/l
Sédiments marins	287.7 mg/l
Terrestre	22.5 mg/l

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Les

vapeurs/aérosols doivent être obligatoirement évacués directement à leur point d'origine.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Protection des mains

Lunettes de sécurité étanches. Écran de protection faciale.

Porter des gants de protection. Le délai de rupture des gants dépend du matériau, de

l'épaisseur ainsi que de la température.

Protection de la peau et du

corps

**Protection respiratoire** 

Chaussures antistatiques. Porter des vêtements résistant au feu/aux flammes/ignifuges.

Gants en plastique ou en caoutchouc. Vêtements de protection adaptés. Tablier. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. En cas d'exposition aux brouillards, gouttelettes en suspension ou aérosols,

porter une protection respiratoire et une combinaison de protection individuelles

adaptées.

Type de filtre recommandé: Filtre à gaz et vapeurs organiques conforme à EN 14387.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Ne pas laisser pénétrer les égouts, le sol ou les étendues d'eau.

#### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide Couleur Bleu

Odeur Aucune information disponible.

FCLP; France - FR Page 6/14

**SANIPISCINE** Date de révision 21-oct.-2022 Remplace la version: 07-juil.-2020 Numéro de révision 4

Aucun(e) connu(e)

Aucun(e) connu(e) Aucun(e) connu(e)

Aucun(e) connu(e)

Aucun(e) connu(e)

@ 20 °C

CC (test en vase clos Closed Cup)

Seuil olfactif Aucune information disponible

Propriété Remarques • Méthode Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e)

Point de fusion / point de congélation

Point d'ébullition initial et intervalle 66 °C

d'ébullition

Inflammabilité Sans objet pour les liquides .

Limites d'inflammabilité dans l'air

Limites supérieures 11.8 d'inflammabilité ou d'explosivité Limites inférieures 1.3

d'inflammabilité ou d'explosivité

-17 °C Point d'éclair

Température d'auto-inflammabilité Aucune donnée disponible

Température de décomposition

pН

Aucune donnée disponible Sans objet. Insoluble dans l'eau. pH (en solution aqueuse) Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Viscosité cinématique Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e)

18 - 33 Pa.s Viscosité dynamique

Hydrosolubilité Insoluble dans l'eau.

Solubilité(s) Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Coefficient de partage Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) 110

Pression de vapeur

Densité relative Aucune donnée disponible Densité apparente Aucune donnée disponible

0.97 g/cm<sup>3</sup> Densité

Aucune donnée disponible

Densité de vapeur

Caractéristiques des particules

Granulométrie Aucune information disponible Aucune information disponible Distribution granulométrique

9.2. Autres informations

Teneur en matière sèche (%) 21

**VOC** content Aucune donnée disponible

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique Sans objet

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Aucune information disponible

#### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion

Sensibilité aux impacts

mécaniques

Aucun(e).

Sensibilité aux décharges

électrostatiques

Oui.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

FCLP; France - FR Page 7/14

SANIPISCINE

Date de révision 21-oct.-2022

Remplace la version: 07-juil.-2020

Numéro de révision 4

·

dangereuses

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Chaleur, flammes et étincelles. Ne pas congeler.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition

dangereux

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation. Stable dans les conditions de

stockage recommandées.

#### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### Informations sur les voies d'exposition probables

#### Informations sur le produit

**Inhalation**Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou

vertiges.

**Contact oculaire** Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Provoque une sévère irritation des yeux. (d'après les composants). Peut entraîner

rougeurs, démangeaisons et douleur.

Contact avec la peau Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Peut provoquer une irritation. Le contact prolongé peut entraîner rougeurs et irritation.

**Ingestion** Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

L'ingestion peut entraîner irritation gastro-intestinale, nausées, vomissements et

diarrhée.

#### Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

**Symptômes** Peut provoquer rougeur des yeux ou larmoiements. L'inhalation de concentrations

élevées en vapeurs peut entraîner des symptômes tels que céphalées, vertiges, fatigue,

nausées et vomissements.

Toxicité aiguë

#### Mesures numériques de toxicité

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

#### Informations sur les composants

Nom chimique DL50 par voie orale		DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation	
Butanone =2483 mg/kg (Rattus)		= 5000 mg/kg (Oryctolagus	=11700 ppm (Rattus) 4 h	
		cuniculus)		

#### Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

**Corrosion/irritation cutanée** Peut entraîner une irritation cutanée.

FCLP; France - FR Page 8/14

Remplace la version: 07-juil.-2020 Numéro de révision 4

Lésions oculaires graves/irritation Classification d'après les données disponibles pour les composants. Provoque une

Date de révision 21-oct.-2022

sévère irritation des yeux. oculaire

Butanone (78-93-3)

**SANIPISCINE** 

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée	Résultats
	-	-	-	d'exposition	
OCDE, essai n° 405 : Effet	Lapin	œil			irritant
irritant/corrosif aigu sur les					
yeux					

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Butanone (78-93-3)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Résultats
OCDE, essai n° 406 : Sensibilisation	Cobaye	Cutané(e)	Aucune réponse de
cutanée			sensibilisation n'a été
			observée

Mutagénicité sur les cellules germinales

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - exposition unique

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

STOT - exposition répétée

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur d'autres dangers

11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices

endocriniennes

Aucune information disponible.

11.2.2. Autres informations

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

#### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

#### Écotoxicité

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Toxicité pour les micro-organism	 Facteur M	Facteur M (long terme)
			es		

FCLP; France - FR Page 9/14

SANIPISCINE Date de révision 21-oct.-2022

Remplace la version: 07-juil.-2020 Numéro de révision 4

Butanone	EC50=1972 mg/l	LC50: 3130 -	EC50 = 3403	EC50 48 h > 308	
78-93-3	(Pseudokirchner	3320mg/L (96h,	mg/L 30 min	mg/L (Daphnia	
	iella subcapitata)	Pimephales	EC50 = 3426	magna )	
		promelas)	mg/L 5 min		

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Aucune information disponible.

Butanone (78-93-3)

Méthode	Durée d'exposition	Valeur	Résultats
OCDE, essai n° 301D :	28 jours	biodégradation	98 % Facilement
Biodégradabilité facile : Essai en			biodégradable
flacon fermé (TG 301 D)			-

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

#### **Bioaccumulation**

Informations sur les composants

Nom chimique	Coefficient de partage	
Butanone	0.3	

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Évaluation PBT et vPvB** Aucune information disponible.

Nom chimique	Évaluation PBT et vPvB
Butanone	La substance n'est pas PBT/vPvB

#### 12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices

endocriniennes

Aucune information disponible.

#### 12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

#### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits

inutilisés

Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Éliminer conformément aux

réglementations locales. Éliminer les déchets conformément aux réglementations

environnementales.

Emballages contaminés Les récipients vides présentent un danger d'incendie et d'explosion. Ne pas découper,

percer ou souder les récipients.

Catalogue européen des déchets 08 04 09\* déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres

substances dangereuses

15 01 10\*: emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou

contaminés par de tels résidus

Autres informations Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application

FCLP; France - FR Page 10/14

SANIPISCINE

Date de révision 21-oct.-2022

Remplace la version: 07-juil.-2020

Numéro de révision 4

pour laquelle le produit a été utilisé.

#### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Remarque: Les descriptions transport mentionnés dans cette section s'appliquent pour des transport

en vrac / IBC uniquement, et peuvent ne pas s'appliquer aux produits en

conditionnement non-vrac (selon la définition réglementaire). Les informations spécifiées dans cette section peuvent par conséquent ne pas être en accord avec les mentions du

document de déclaration dangereuse. Protéger contre le gel.

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1 Numéro UN ou numéro UN1133

d'identification

14.2 Nom d'expédition ADHÉSIFS

14.3 Classe(s) de danger pour le 3

transport

Étiquettes

14.4 Groupe d'emballage

**Description** UN1133, ADHÉSIFS, 3, II, (D/E)

14.5 Dangers pour Sans objet

l'environnement

14.6 Dispositions spéciales
Code de classification
Code de restriction en tunnel
Quantité limitée (LQ)
Identificateur de danger ADR
640C
F1
(D/E)
5 L

(numéro Kemmler)

<u>IMDG</u>

14.1 Numéro UN ou numéro UN1133

d'identification

14.2 Nom d'expédition ADHÉSIFS

14.3 Classe(s) de danger pour le

transport

14.4 Groupe d'emballage

**Description** UN1133, ADHÉSIFS, 3, II, (-17°C c.c.)

14.5 Polluant marin NP
14.6 Dispositions spéciales Aucun(e)
Quantité limitée (LQ) 5 L
N° d'urgence F-E, S-D
14.7 Transport maritime en vrac Sans objet

selon les instruments de l'OMI

Transport aérien (OACI-TI/IATA-DGR)

14.1 Numéro UN ou numéro UN1133

d'identification

14.2 Nom d'expédition ADHÉSIFS

14.3 Classe(s) de danger pour le 3

transport

14.4 Groupe d'emballage

**Description** UN1133, ADHÉSIFS, 3, II

**14.5 Dangers pour** Sans objet

l'environnement

14.6 Dispositions spéciales A3
Quantité limitée (LQ) 1 L
Code ERG 3L

#### Rubrique 15 : INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

FCLP; France - FR Page 11/14

Remplace la version: 07-juil.-2020 Numéro de révision 4

Date de révision 21-oct.-2022

# 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Union européenne

**SANIPISCINE** 

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail

Vérifier l'opportunité de prendre des mesures conformes à la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail.

Prendre en compte la directive 92/85/CE sur la protection des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes

# Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACh) (CE 1907/2006)

#### SVHC: Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation:

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration >=0,1 % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

#### EU-REACH (1907/2006) - Annex XVII Limitations relatives à l'utilisation

Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

#### Substances soumises à autorisation selon REACH, Annexe XIV

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV)

#### Catégorie de substance dangereuse selon la directive Seveso (2012/18/UE)

P5a - LIQUIDES INFLAMMABLES

P5b - LIQUIDES INFLAMMABLES

P5c - LIQUIDES INFLAMMABLES

# Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Sans objet

#### Polluants organiques persistants

Sans objet

#### Réglementations nationales

#### Maladies professionnelles (R-463-3, France)

Nom chimique	Numéro RG, France		
Butanone	RG 84		
78-93-3			

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Des analyses de risque chimique ont été exécutées par les REACH « enregistreurs » (registarants) de la substance pour les substances enregistrées au seuil > 10 tpa. Aucune analyse de risque chimique n'a été exécutée pour ce mélange

#### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

FCLP; France - FR Page 12/14

SANIPISCINE

Date de révision 21-oct.-2022

Remplace la version: 07-juil.-2020

Numéro de révision 4

#### Texte intégral des mentions H citées dans la section 3

EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges

SVHC: Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation:

PBT: Produits chimiques persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT)

vPvB: Substances chimiques très persistantes et très bioaccumulables (vPvB)

STOT RE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée

STOT SE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique

EWC: Catalogue européen des déchets

LOW: List of Wastes (see http://ec.europa.eu/environment/waste/framework/list.htm)

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IATA: International Air Transport Association

OACI: ICAO-TI: Technical Instructions for the Safe Transport of Dangerous Goods by Air

IMDG: International Maritime Dangerous Goods

RID: Regulations concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Rail

#### Légende SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

TWA (moyenne pondérée en temps) STEL STEL (Limite d'exposition à court terme)

AGW Valeur limite d'exposition professionnelle BGW Valeur limite biologique Plafond Valeur limite maximale \* Désignation « Peau »

Méthode de classification		
Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]	Méthode utilisée	
Toxicité aiguë par voie orale	Méthode de calcul	
Toxicité aiguë par voie cutanée	Méthode de calcul	
Toxicité aiguë par inhalation - gaz	Méthode de calcul	
Toxicité aiguë par inhalation - vapeurs	Méthode de calcul	
Toxicité aiguë par inhalation - poussières/brouillard	Méthode de calcul	
Corrosion/irritation cutanée	Méthode de calcul	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Méthode de calcul	
Sensibilisation respiratoire	Méthode de calcul	
Sensibilisation cutanée	Méthode de calcul	
mutagénicité	Méthode de calcul	
Cancérogénicité	Méthode de calcul	
Toxicité pour la reproduction	Méthode de calcul	
STOT - exposition unique	Méthode de calcul	
STOT - exposition répétée	Méthode de calcul	
Toxicité aquatique aiguë	Méthode de calcul	
Toxicité aquatique chronique	Méthode de calcul	
Danger par aspiration	Méthode de calcul	
Ozone	Méthode de calcul	

#### Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS

Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)

European Chemicals Agency (ECHA) Committee for Risk Assessment (ECHA\_RAC)

European Chemicals Agency (ECHA) (ECHA\_API)

EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGL)

nternational Uniform Chemical Information Database (IUCLID)

National Institute of Technology and Evaluation (NITE)

NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)

Organisation de coopération et de développement économiques, publications sur l'environnement, la santé et la sécurité

Organisation de coopération et de développement économiques, programme d'évaluation des substances HPV

Organisation de coopération et de développement économiques, ensemble des données d'évaluation

Préparée par Sécurité Produits et Affaires Réglementaires

Date de révision 21-oct.-2022

FCLP; France - FR Page 13/14

Remplace la version : 07-juil.-2020 Numéro de révision 4

Date de révision 21-oct.-2022

**Remarque sur la révision** Sections de la FDS mises à jour: 3

Conseil en matière de formation Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation pour les

opérateurs

Informations supplémentaires Aucune information disponible

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) N° 1907/2006

#### Avis de non-responsabilité

**SANIPISCINE** 

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité

FCLP; France - FR Page 14/14